

PEUT ÊTRE INTEGRE EN MODULE OPTIONNEL SUR FORMATION PRAP IBC

MODALITES GENERALES DE FORMATION

Acquérir des compétences en secourisme et en prévention des risques

Domaines

Formations réglementaires Santé et Sécurité au travail Prévention des risques

Objectifs de la formation--) Le bénéficiaire devra être en capacité de

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique (statique) dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Formation se déroulant en INTRA ou INTER Entreprise à la demande

Nom du formateur Mr LENFANT F. Référent Handicap AGEFIPH/CAP EMPLOI

Le local FSP est non accessible handicapé, il est situé en rez-de-chaussée. Pour toute demande, consulter le formateur Mr LENFANT Fabien par mail au préalable lors de la prise de contact.

FSP est habilité CARSAT-INRS

Durée : 1 jour/7 heures

Délai de réalisation sur demande

Groupe 10 pers max

Prix (FSP n'est pas assujetti à la TVA)

- à partir de 600 €/groupe hors frais annexes en intra sur le Boulonnais

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires. . Si traitement dossier OPCO par nos soins, majoration de 100 euros.



Renseignements complémentaires, livret d'accueil, horaires, modalités d'évaluation, plan du site, contacts, règlement intérieur, programmes, taux de satisfaction, de réussites, de présences disponibles sur le site :

<https://formationsecuriteprevention.fr/>

- les repas et les frais de parking ne sont pas pris en charge.
- En formation intra entreprise, ce sont les règles de l'entreprise (consignes, procédures ...) et son règlement qui s'appliquent.

Pour les personnes en situation de PSH (handicap), il est impératif de consulter Mr LENFANT dans un délai « raisonnable » afin de permettre l'adaptation du programme. En l'absence de demande préalable, modification du devis afin de permettre l'adaptation de l'action du formateur.

Le caractère réglementaire des formations ne permet pas absences ou départs anticipés. Auquel cas le stagiaire aura une attestation de présence mais pas d'attestation de compétences.

Pour les formations en INTRA prévoir :

- Une salle chauffée (20 à 30 m² pour 10 personnes), équipée de tables et de chaises, ainsi que d'une surface de projection (mur clair ou écran)
- Un tableau blanc ou paperboard

Pour certaines formations (CSE, CST, F3SCT, Incendie, Evacuation, ATEX...), prévoir une visite applicative des locaux et ateliers.

PROGRAMME conforme aux recommandations de la CARSAT (Centre)

3

- Les risques du métier, les accidents du travail, les maladies professionnelles spécifiques aux activités de bureau
- Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les principes de prévention des risques
- Notion élémentaire des facteurs biomécaniques : appareil locomoteur et oeil
- Les éléments déterminants de l'activité « au bureau » : fatigue visuelle, activité physique statique...
- Notions d'ergonomie pour l'aménagement des bureaux et les différentes techniques d'économie d'efforts (réglage de siège, d'écran, d'appui, luminosité, zones vertes...).
- Observation et analyse d'une situation de travail sur écran
- Identification et analyse des déterminants
- Méthodes de recherche des pistes d'amélioration
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au bureau.

→ PRE-REQUIS

- AUCUN

→ PUBLIC

- Salarié(e) ou personne amené(e) à travailler sur écran dans les locaux

METHODES PEDAGOGIQUES

- Après un apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique et l'application sur des séquences audiovisuelles, le travail sera transféré à l'étude des postes avec écran. Formation à dominante action.
- Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Epreuve certificative
- Attestation de formation
- Certification dans le cadre d'une formation PRA